Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-213502297-20261103-502026-DE

COMMUNE DE POCÉ-LES-BOIS

Département d'Ille-et-Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 NOVEMBRE 2026

Affaire n°50-2026

L'an deux mille vingt-six, **le trois novembre** à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de POCÉ-LES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Frédéric MARTIN, Maire.

Date de la convocation : le 28 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de votants : 13

Étaient présent(e)s : M Frédéric MARTIN (Maire) – M Jean-François BORDAIS (1er Adjoint) – Mme Nadine BRARD (2ème Adjointe) – Mme Dorothée du PONTAVICE - M Raboana RANAIVO - M Dominique RUBIN – Mme Nathalie TERRIEN - Mme Aurélie HAILLOT – M Albéric JOHANET - Mme Maud EL KOUCH - M Baptiste DUVAL – M Dorian MASSON.

Étaient absent(e)s et représenté(e)s : Mme Ludivine THOMAS (*pouvoir à M Albéric JOHANET*).

Étaient absent(e)s et non représenté(e)s : M Thierry MONTENAT– Mme Julie STEFANELLI.

OBJET : SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE D'ILLE-ET-VILAINE – Rapport d'activité 2025

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Monsieur le Président du SDE 35 a transmis le rapport annuel 2025 du Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine.

En tant que membre du SDE 35, et conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le rapport d'activités du SDE 35 doit être présenté, chaque année, devant le conseil municipal de la collectivité.

Ce rapport a été transmis en amont de la présente séance à l'ensemble des conseillers.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** du contenu de ce rapport.

Fait et délibéré à Pocé-les-Bois, le 3 novembre 2026.

Pour extrait conforme et certifié exécutoire,

Le Maire,
Frédéric MARTIN

MAIRIE DE POCE-LES-BOIS
35 (Ille et Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
Aurélie HAILLOT